

Assemblée générale du 10.10.2024

Salle du collège de Villarzel – à 20h

PRÉSENT·E·S DU COMITÉ	Nadia Barthlomé, Sylvain Bersier (trésorier), Patrice Donzallaz (présidence), Flavien Jauquier, Bastian Rossier, Jean Urfer (secrétaire) (+ en soutien prise de PV, M. Urfer). Nathalie Hennard est absente.
FUTUR MEMBRE DU COMITÉ	Pas de changement pour cette seconde année de mandat, néanmoins annonce anticipée pour l'automne 2025 de la démission du comité et du rôle de secrétaire de Jean Urfer (associé à Manon Urfer pour cette tâche). Rappel est fait que Bastian Rossier a rejoint le comité à l'issue de l'AG de 2023.
MEMBRES PRÉSENT·E·S	Framboise Bersier, Evelyne et Robert Bersier, Sandra Blanc, Max Blaser, Nicole Blaser, Georges et Colette Brochet, Lucille Jauquier, Mme Maeder, Philippe Mayor, Gilles Morattel, Martine Morattel, Henri Niggeler, Jocelyne Pfander, Juliette et Freddy Rossier, Commune de Villarzel (représentée par J. Pfander et M. Blaser)
MEMBRES EXCUSÉ·E·S	Maya Barthlomé, Olivier Blanc, Claire-Lise Bonjour, Julien Cherpillod, Maude et Mathieu Despraz, Fabienne Donzallaz, Geneviève Mayor, Muriel Rossat, , , Philippe Biéler et Simone Mayor, Xavier Nicod
MEMBRES SORTANT·E·S ET ENTRANTS	Myriam et Eric Morattel sont annoncés comme membres sortants. MM. Freddy Zwigart, Georges Barthlomé sont décédés. Rappel que MM. Pierre Bersier et Daniel Michel sont sortants depuis 2020 – correction au fichier des membres doit être apportée. Nouveaux membres : la commune de Villarzel, ainsi que Maude et Mathieu Despraz.

ACCUEIL ET LISTE DE PRÉSENCES

DISCUSSION

Patrice Donzallaz, président, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il annonce qu'il y a à ce jour 82 membres à l'ACV.

Patrice s'enquiert d'un problème de convocations par mail qui seraient parties dans les spams. Au niveau des envois postaux, il reste une trentaine d'envois en format courrier, soit un tiers des membres actuels. En dépit de l'économie significative de frais d'envoi, on s'interroge sur ce mode de communication au vu du nombre restreint des membres présent.e.s. pour cette assemblée générale annuelle. Un sondage sera réalisé ultérieurement annonce Patrice.

Patrice poursuit en évoquant les grandes lignes qui seront abordées lors de cette assemblée générale 2024, soit prioritairement un rappel des animations organisées depuis l'automne 2023, ainsi que l'habituel rapport sur l'état des finances. Un autre élément sera évoqué en lien avec la réhabilitation du quartier de l'église.

ADMISSIONS ET DÉMISSIONS AU SEIN DES MEMBRES

DISCUSSION

Patrice Donzallaz annonce la démission obligée de notre regretté Georges Barthlomé, décédé cette année. Patrice exprime encore toute sa sympathie à la famille présente ce soir.

L'assemblée accueille également deux nouveaux membres, Maude et Mathieu Despraz.

Il est également rappelé que Bastian Rossier est actif dans le comité depuis l'automne 2023, soit précisément depuis la dernière assemblée générale. Nous le remercions de son engagement.

Au niveau du comité, Jean Urfer secrétaire – soutenu officieusement par son épouse Manon Urfer, mais ce n'est un secret pour personne – annonce de manière anticipée que tous deux quitteront le comité et cette fonction en automne 2025. La tâche administrative est en effet trop lourde et complexe pour le tandem. L'annonce est faite en avance, dans l'idée d'avoir le temps de se retourner pour repourvoir cette place vacante. Personne dans l'assemblée ne semble pour l'heure intéressé par la reprise de cette fonction.

Il n'y a pas d'autres changements au sein du comité actuel qui entame sa seconde année de mandat.

ADOPTION DU PV DE L'AG DU 29 SEPTEMBRE 2023

DISCUSSION

Le PV du 13 octobre 2023 est disponible en ligne sur le site de l'ACV son adoption est reportée, car le geste de son approbation a été oublié. Le prochain PV sera mis en ligne dès sa finalisation, au courant de cet automne. Les deux PV des AG de l'ACV seront approuvés lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Nous nous excusons de ce manquement. Les comptes par contre, ont bel et bien été approuvés.

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DU 14 DÉCEMBRE 2023, DU 22 JUIN 2024 ET DU 31 JUILLET 2024

DISCUSSION

Patrice fait un rappel des activités villageoises mises en œuvre par le comité, depuis la dernière AG de 2023. Quelques images de ces événements accompagnent sa prise de parole :

- **14 décembre 2023** : Fenêtre de l'Avent à l'église avec un mini-concert en deux parties. Pipo est son compère en première partie, Elsa et son trio en seconde partie. Un événement modeste mais fort sympathique, associé à un partage de biscuits et vins chauds, ainsi que de quelques agapes pour les enfants.
- 22 juin 2024 : Une soirée estivale dédiée au cinéma muet avec un accompagnement musical en direct a été proposée par le comité. Prévue initialement autour de l'église, l'animation a dû être repensée à la dernière minute. En effet, la météo maussade a imposé un retranchement dans la grange de Sylvain et Framboise. L'événement a été fort apprécié. Olivier Hartmann a prêté mainforte pour l'animation musicale, avec le talent que nous lui connaissons.
- **31 juillet 2024** : le comité de l'ACV s'est chargé de l'organisation des festivités du 1^{er} août ou plutôt du 31 juillet. Il y a eu beaucoup d'avis positifs, en dépit des tâches assez lourdes pour l'ACV, au niveau organisationnel.

Au terme de ce rappel des fêtes passées, Max Blaser félicite l'association, en particulier le comité. Selon lui, ces événements sont l'occasion de tisser du lien, ce qui compte particulièrement dans le monde tel qu'il va.

ÉTAT COMPTABLE DE L'ASSOCIATION ET RAPPORT DES VERIFICATEURS-TRICES

DISCUSSION

Sylvain Bersier nous présente les comptes annuels :

Au niveau des recettes, Fr. **4'874.00** sont entrés. Cela concerne les cotisations des membres (Fr. 430.-) et les produits des manifestations (Fr. 3'404.-), des dons (Fr. 200.-) et des produits divers (Fr. 840.-). Avec une légère dépense de Fr. 60.-, le total des recettes pour cet exercice s'élève à Fr. 4'814.-.

Quelques entrées financières n'ont pu être finalisées au niveau des cotisations des membres. Comme mentionné plus haut, cette problématique est apparue en raison du non acheminement des mails vers leurs destinataires et par voie de conséquence, du bulletin de versement.

Au niveau des dépenses, celles-ci s'élèvent à Fr. **8.034.25**. L'ensemble concerne les dépenses liées aux manifestation (Fr. 6'244.60), les frais d'hébergement Infomaniak et facture de souper (Fr. 1'672.90), les frais bancaires et postaux (Fr. 66.75), les cadeaux et les primes (Fr. 50.-)

Au 31 juillet, le bilan se clôt naturellement sur une perte de **Fr. 3'220.25**. En effet, les frais engagés pour les festivités du 31 juillet sont seuls comptabilisés, soit sans les recettes réalisées pour cette soirée festive. Celles-ci seront versées au nouvel exercice comptable démarrant au 1^{er} août 2024.

Pour le bilan global de cette saison 23-24, l'ouverture s'est faite à hauteur de Fr. 13'632,49. et la clôture à hauteur de Fr. 10'412,24.

Sylvain détaille ensuite les dépenses et recettes de chacune des trois animations.

Pour finir cette partie comptable, Lucille Jauquier et Evelyne Bersier, vérificatrices des comptes confirment la bonne tenue de ceux-ci. Lucille Jauquier présente leur travail et évoque que toutes deux ont apprécié la tenue sérieuse de ces comptes. Elle rappelle le léger déficit annuel, en raison des recettes de l'animation du 31 juillet qui ne seront comptabilisées que pour le prochain exercice comptable.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

PROJET DE LA ZONE DE SITE PROTÉGÉ À VILLARZEL

DISCUSSION

Patrice Donzallaz annonce un dernier point à l'ordre du jour, soit un retour sur la zone de site protégé.

En lien avec les projets globaux qui ont été lancés avec les travaux autour de la cure et de l'église (chauffage relié), Patrice annonce la création d'une nouvelle association – Au Cœur de Villarzel - et présente l'organigramme de celle-ci. Quelques erreurs de personnes sont signalées sur le schéma. La nouvelle association étant autonome, il n'y a pas lieu de commenter plus avant dans le présent PV qui concerne strictement l'Association culturelle de Villarzel.

Patrice Donzallaz rappelle que cette association est tout à fait indépendante de l'ACV. Une agence de communication a été mandatée pour accompagner la nouvelle association. Plusieurs slides explicatives sont présentées pour visibiliser le projet en devenir.

Dans les grandes lignes, dès 2025, la recherche de fonds va être amorcée. Le montant estimatif des travaux est situé vers Fr. 3'000'000.-. Les fonds obtenus seront transmis à la commune qui gérera les aménagements autour de l'église.

Max Blaser évoque qu'une séance s'est tenue ce mardi 8 octobre, avec des représentants cantonaux et des représentants de la nouvelle association et de la municipalité. Selon lui, M. Silva, architecte cantonal, s'est montré une oreille attentive par rapport à ce projet communal. Max Blaser rappelle encore que l'association intervient au niveau des donateurs et constitue une interface vis-à-vis de ces derniers.

Patrice Donzallaz annonce que dans un 2^e temps, soit après la réalisation des travaux, la nouvelle association gérera alors les activités culturelles qui se tiendront dans ces lieux.

Max Blaser rappelle que la paroisse reste gestionnaire de l'église et qu'une probable convention sera établie entre l'association et l'église, de manière à respecter les usages cultuels.

Rappel est fait aussi que le conseil général a voté un crédit de départ à cette nouvelle association, de manière que celle-ci puisse démarrer ces travaux de recherches de fonds. A priori, des donateurs potentiels existent pour ce type de projets.

Patrice précise aussi qu'il n'est pas possible de donner un calendrier des démarrages des travaux de l'église, car cela dépend évidemment de ces rentrées financières attendues des donateurs.

Jean Urfer s'enquiert de la continuité de la présence des deux entreprises mandatées, soit l'agence Plates-Bandes et Dom Architectes, dans les engagements financiers à venir. Patrice confirme que les deux entreprises vont continuer d'être associées au projet, selon le cahier des charges négociés avec elles.

Sandra s'interroge sur les canaux de communication qui serviront dorénavant à instruire la population de l'avancement de ce projet. Sera-ce dorénavant le conseil général se demande-telle? Réponse est faite que cela sera la nouvelle agence de communication qui pourrait être la première responsable de la communication, mais cela n'est pas clairement défini. La paroisse restera privilégiée comme partie prise en compte au niveau informationnel.

Pour terminer, Patrice Donzallaz s'interroge sur la raison qui fait que notre commune n'est pas rattachée à l'organe touristique de Moudon et environs ? Max lui répond que la municipalité de Moudon, via l'office de tourisme de Moudon et environs a plutôt mené un développement en solo. Il explique encore qu'en son temps, la COREB avait mené une étude pour savoir comment développer le tourisme régional de la meilleure façon. L'idée qui se dégageait consistait à rassembler des régions présentant les mêmes caractéristiques.

ACTIVITÉS 2024-2025

Patrice Donzallaz évoque quelques idées qui demeurent encore à l'état de projet à cette date. Ce sont :

12 décembre 2024 : Fenêtre de l'Avent – un concert est en train de s'organiser. Sylvain Coquoz est déjà mis au courant et les choses s'organisent. Un flyer sera édité.

DISCUSSION

5 juillet 2025 : En été, la date du 5 juillet 2025 est arrêtée. Le programme bien sûr, n'est pas encore connu.

En 2025 encore, on peut s'attendre à un concert au mois de décembre, mais ceci reste de la musique d'avenir.

Patrice Donzallaz évoque l'idée d'acheter éventuellement du matériel de projection pour des projets similaires à celui de juin dernier. Il faut évidemment réfléchir à la rentabilité d'une telle dépense.

DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

DISCUSSION

Sylvain, hors de la séance, fait un peu de publicité pour la prochaine soirée du chœur qui aura lieu au centre sous bosset à Granges-Marnand en novembre prochain. Le thème est James Bond. Patrice Donzallaz termine en remerciant le public et le comité pour le travail accompli!

La soirée se termine par une agape organisée par Flavien et Lucille Jauquier. Merci à tous les deux.

SÉANCE LEVÉE À	20h45
DATE/PV	10.10.2024/ Manon et Jean Urfer